

# BTS " Agencement de l'Environnement Architectural "

**Le titulaire de ce diplôme est un technicien de bureau d'études capable de :**

- Participer à l'élaboration d'un projet avec un architecte ou un architecte d'intérieur,
- Elaborer le cahier des charges,
- Réaliser le dossier technique (plans, pièces écrites, etc.) en respectant le projet du concepteur,
- Prévoir, organiser et piloter un chantier,
- Dialoguer, décider, exiger et commander aux corps de métier.

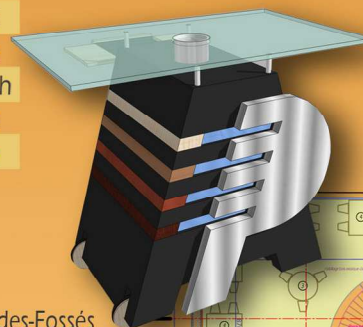
**Ses compétences sont techniques et artistiques, il doit maîtriser l'aspect réglementaire qu'impose la législation.**

## Conditions d'accès :

BAC PRO "Agencement de l'Espace Architectural"  
 BAC STI 2D option "Architecture & Construction"  
 BACS S, ES, L (l'option Arts plastiques est souhaitée)

## Contenu de l'enseignement :

DISCIPLINES :	TS1	TS2
Français	2h	2h
Anglais	2h	2h
Mathématiques	2h	2h
Physique - Chimie	2h	2h
Economie - Gestion - Législation	1h	1h
Arts, Civilisations - Techniques de l'habitat & de l'agencement	2h	2h
Arts appliqués - Expression plastique - Architecture intérieure	2h	2h
Mécanique industrielle (RDM)	2h	2h
Bureau d'études - Méthode de fabrication - informatique appliquée	16h	16h
Technologie de spécialité	2h	2h
Architecture	2h	2h



## Poursuites d'études :

Licence Professionnelle "Chargé d'affaires en agencement" à l'école Boule - Paris  
 Licence Professionnelle "Economie de l'agencement ..." au lycée Mansart - Saint-Maur-des-Fossés  
 Licence Professionnelle "Conduite et gestion de projets BTP" à l'IUT - Le Havre  
 Ecoles d'architecture  
 Ecoles supérieures des Arts Appliqués ...

## Débouchés professionnels :

**Secteurs d'activités concernés par l'agencement :**

- Commerces, devantures de boutiques
- Bureaux, locaux du tertiaire
- Stands d'expositions
- Réhabilitation, rénovation
- Naval, camping-cars ...

**Le titulaire du BTS AEA peut exercer dans les cabinets d'architecture, dans les bureaux d'études des entreprises d'agencement, en profession libérale ...**

